

Compte-rendu du conseil d'école du 2 février 2023

Présents : Mme Gautier, adjointe au maire - Mme Lemoine, conseillère municipale - Mme Guiodo, directrice - Mme Verrier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Haquin, May et Michel, représentantes des parents d'élèves - Mme Aubry, ATSEM - M. Legendre, agent technique.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale - M. Collet, maire de Médréac - Mmes Lechat et Suzuki professeurs des écoles - Mmes Herpe et L'Hermitte-Puech, représentantes des parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Organisation du Temps Scolaire - Rentrée 2023
- Présentation des projets pédagogiques
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école
- Travaux, matériel, investissements

1- Effectifs de l'école

Effectifs au 2 février 2023

Les effectifs sont actuellement de 119 élèves, répartis en 5 classes :

- 27 TPS-PS-MS (2 TPS/ 15 PS/ 10 MS) avec Mme Lechat et Mme Aubry (ATSEM)
- 21 GS-CP (10 GS/ 11 CP) avec M. Matis et Mme Mancheron (ATSEM)
- 23 CE1-CE2 (15 CE1/ 8 CE2) avec M. Bonnaire
- 24 CE2-CM1 (9 CE2/ 15 CM1) avec Mme Verrier
- 24 CM2 avec Mme Guiodo et Mme Suzuki.

2- Organisation du Temps Scolaire (OTS) - Rentrée 2023

Pour rappel, l'OTS dite « ordinaire » est inscrite dans l'article D.521-10 du Code de l'Éducation :

« La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.

La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente. »

Un décret avait permis de demander une dérogation pour organiser les temps scolaires sur 4 journées de classe, ce qui est le cas dans notre école.

La demande de dérogation est à renouveler cette année pour les trois années scolaires prochaines.

Le conseil d'école émet un avis favorable pour la poursuite de l'Organisation Scolaire sur 4 journées (Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi).

3- Projets pédagogiques

Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2020-2025).

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une meilleure compréhension de la lecture à tous les niveaux
--

Objectif pédagogique : Améliorer la maîtrise de la langue française de tous les élèves dans toutes les disciplines
--

Enjeu n°2 : S'investir dans l'école et créer du lien entre les classes
--

Objectif pédagogique : Favoriser l'implication des élèves dans les projets, les rendre acteurs
--

De plus, trois parcours ont été déterminés :

Parcours éducation artistique et culturelle

Parcours citoyen

Parcours numérique

Les projets pédagogiques ne donnent pas tous lieu à une sortie pédagogique. Les projets sont nombreux au sein des classes et ont lieu tout au long de l'année.

Projet environnement - Objectif Labellisation E3D - toute l'école

Les détails de ce projet sont à retrouver dans le compte rendu du premier conseil d'école de l'année 2022-2023 visible sur le site internet de l'école.

<https://ecole-publique-medreac.ac-rennes.fr/>

E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable

Le label E3D (valable 3 ans) contribue à valoriser les démarches globales de l'EDD (Education au Développement Durable) telles que définies par l'Éducation nationale. Il est attribué par un comité pour l'EDD, sous la responsabilité du coordonnateur académique de l'EDD après examen d'un dossier constitué en ligne à partir du site web académique.

Labellisation 1er niveau

ENGAGEMENT - Appropriation de la démarche E3D par la communauté scolaire

L'école souhaite candidater pour le 1er niveau à travers les actions suivantes (liste non exhaustive) :

- Tri de déchets, recyclage
- Eau : récupération des eaux pluviales
- Carrés potagers
- Plantations et aménagement de la cour pour amener de l'ombre et favoriser la biodiversité
- Animations nature pour sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement et de la biodiversité

Projet d'école - Ajout

La directrice explique que l'action "Demande de labellisation E3D" a été ajoutée à l'enjeu n°2 "S'investir dans l'école et créer du lien entre les classes".

Descriptif année 2022-2023 :

- Le conseil d'enfants devient le conseil des éco-délégués
- Présentation du projet de labellisation au premier conseil d'école
- Présentation de cette action n°3 au deuxième conseil d'école

Critères d'évaluation : Obtention du niveau 1 voire 2

Projets déjà effectués :

- Animation nature : L'étang du Bois Gesbert - Jeudi 22/09 - GS au CM2

- Visite Lampouy avec CPIE - GS au CM2 : Mardi 27/09

- Intervention SMICTOM - CE1 au CM2 - Vendredi 3 février 2023

Animation sur le tri des déchets et livraison du composteur, d'une tige pour aérer et de 3 bio-seaux (1 pour le restaurant scolaire - 1 pour la garderie maternelle et 1 pour la garderie élémentaire).

Un article a été écrit par les CM2 (visible sur le site internet).

Coût : Gratuit - Convention à signer entre l'école et le SMICTOM

- Projet cabane en osier CPIE - CE2-CM1 et CM2 - Mardi 28 février

L'animation a été menée par les animateurs de la CPIE qui sont formés à la technique. Un appel aux dons auprès des familles a été fait. Il y en a eu suffisamment, merci à tous les contributeurs.

Les photos des constructions sont visibles sur le site internet de l'école.

Coût de l'animation : 170€ la demi-journée (+ 30€ de cotisation à la CPIE) par classe. Ce coût est pris en charge par l'OCCE.

Projets à venir :

- Aménagement cour :

Nous remercions M. Legendre, agent technique de la municipalité, pour sa présence au conseil d'école.

Le retournement de terre a été fait par une entreprise extérieure pendant les vacances de février et un escalier a été construit. Les plantations auront lieu la semaine avant les vacances de Pâques avec les classes de TPS-PS-MS, GS-CP, CE1-CE2 (les CE2-CM1 et CM2 ont déjà participé à l'aménagement de la cour avec la construction des cabanes en osier).

Les devis sont présentés. Le devis pour le retournement de terre est validé.

Le devis plantations est encore en étude.

Une maman propose une liste d'espèces en fonction des objectifs visés : favoriser la biodiversité, attirer la faune locale, végétaliser avec des essences locales. Elle s'est mise en relation avec les agents techniques.

Un appel aux dons auprès des familles sera fait lorsque la liste des plantations aura été arrêtée. Il y aura, entre autres, des plants de fraisiers proposés par une maman.

- Trémargat CM2 (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique) - du 3 au 7 avril

Les 24 élèves de CM2 partiront à Trémargat du 3 au 7 avril 2023 pour participer à une classe de découverte sur le thème de l'environnement et de la biodiversité. Ils séjourneront à la ferme pédagogique de Trémargat (22). Au programme : découverte du milieu agricole, randonnées nature, fabrication du pain et de yaourt...

Ils seront accompagnés de Mme Guido, Mme Le Blay, AESH à la retraite et M. Poullain, également enseignant à la retraite pour la semaine et Mme Suzuki les rejoindra le mardi et le mercredi.

Le budget provisoire pour cette classe découverte a été présenté lors du premier conseil d'école. La participation des familles s'élèvera à 100€.

Le dossier d'autorisation de sortie a été envoyé à la DSDEN 35 puis transmis à la DSDEN 22. Nous attendons l'autorisation.

La directrice indique que la demande de subvention pour la sortie avec nuitée a été envoyée le 10 novembre 2022 à la municipalité.

- Visite Lampouy avec CPIE - TPS-PS-MS - Jeudi 11 mai 2023

- Visite du site du Bois Gesbert - TPS-PS-MS - Jeudi 8 juin 2023.

Les CM2 seront en charge des animations sur place.

Conseil d'éco-délégués (parcours citoyen)

Ces propositions et actions sont à l'initiative des élèves.

Les élèves avaient demandé la mise en place d'un composteur dans la cour, il est arrivé le vendredi 03/02/23 et a été installé pendant les vacances de février.

- Ramasseurs de déchets dans la cour

Les élèves s'organisent pour ramasser les déchets de la cour tous les 15 jours.

- Hotel à insectes - Vendredi 14 avril 2023

Les CE2-CM1 vont déplacer le premier hotel à insectes et en construire un second. Des pierres seront aussi disposées afin de favoriser la venue de petits reptiles (petits lézards).

- Carrés potagers

Des jours de jardinage ont été attribués aux classes pour nettoyer et entretenir les carrés-potagers.

- Déchets sur le chemin de la salle des sports, médiathèque et salle des fêtes

Lors des différents déplacements, chaque classe ramasse les déchets rencontrés. Ils disposent d'un sac poubelle et de gants. Ils ne ramassent pas les bouts de verre et les mégots.

- Construire des gîtes à chauve-souris.

Les chauves-souris mangent des chenilles processionnaires. La classe des CE1-CE2 propose d'en fabriquer.

Sport avec l'Office Cantonal des Sports - Gymnastique - GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2

M. Prié, intervenant à l'Office Cantonal des Sports, est de nouveau intervenu dans les classes. Les classes ont bénéficié de 10 séances en co-intervention (5 séances avec l'animateur et l'enseignant et 5 autres avec l'enseignant seul).

GS-CP et CE1-CE2 : séances terminées. Coût pris en charge par la municipalité.

CE2-CM1 et CM2 : séances terminées. Coût pris en charge par l'OCCE.

Sortie dans la forêt de Coetquen (St Helen) - CE1-CE2 - 20/03/23

Visite du collège de Montauban de Bretagne - CM2 - 12/05/2023

Projet d'écriture avec une classe de 6ème et les CM2 de l'école de St M'Hervon - repas au self - visite du collège - initiation au chant chorale.

**Intervention d'un gendarme de la brigade de prévention - CM1 et CM2 -
25/05/2023**

CM1 et CM2 : intervention sur le harcèlement

CM2 : intervention sur les dangers d'internet

**Détail des autres projets de l'année : cf. compte rendu du premier conseil d'école
disponible sur le site de l'école : <https://ecole-publique-medreac.ac-rennes.fr/>**

Un grand merci à la municipalité et à l'équipe des agents techniques pour toutes les actions réalisées.

Rappel des horaires de l'école

La directrice rappelle les horaires de l'école :

Accueil du matin 8h40-8h50. Fermeture du portail à 8h50

Accueil du midi 13h20-13h30. Fermeture du portail à 13h30.

Communication avec les parents élus : conseil.ecolemedreac@gmail.com

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

La secrétaire de séance Karine Verrier

